

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2020



MISSION

Le Conseil des arts de Montréal repère, accompagne, soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques, dans une perspective de développement continu du milieu artistique professionnel sur l'ensemble de l'Île de Montréal.

Le Conseil mise sur son expertise, son dynamisme, son esprit d'innovation, sa gouvernance et sa capacité à rassembler, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique, les citoyens et les partenaires municipaux, gouvernementaux et économiques.

LES VALEURS ORGANISATIONNELLES DU CONSEIL

Équité

Parité, représentativité,
équilibre

Audace

Ouverture à la différence et à
la prise de risque

Agilité

Propension au développement
d'initiatives originales, capacité
de mesurer et s'ajuster en
temps réel

Proximité

Accessibilité, présence sur
le terrain, priorité à l'écoute,
repérage des talents

Éthique

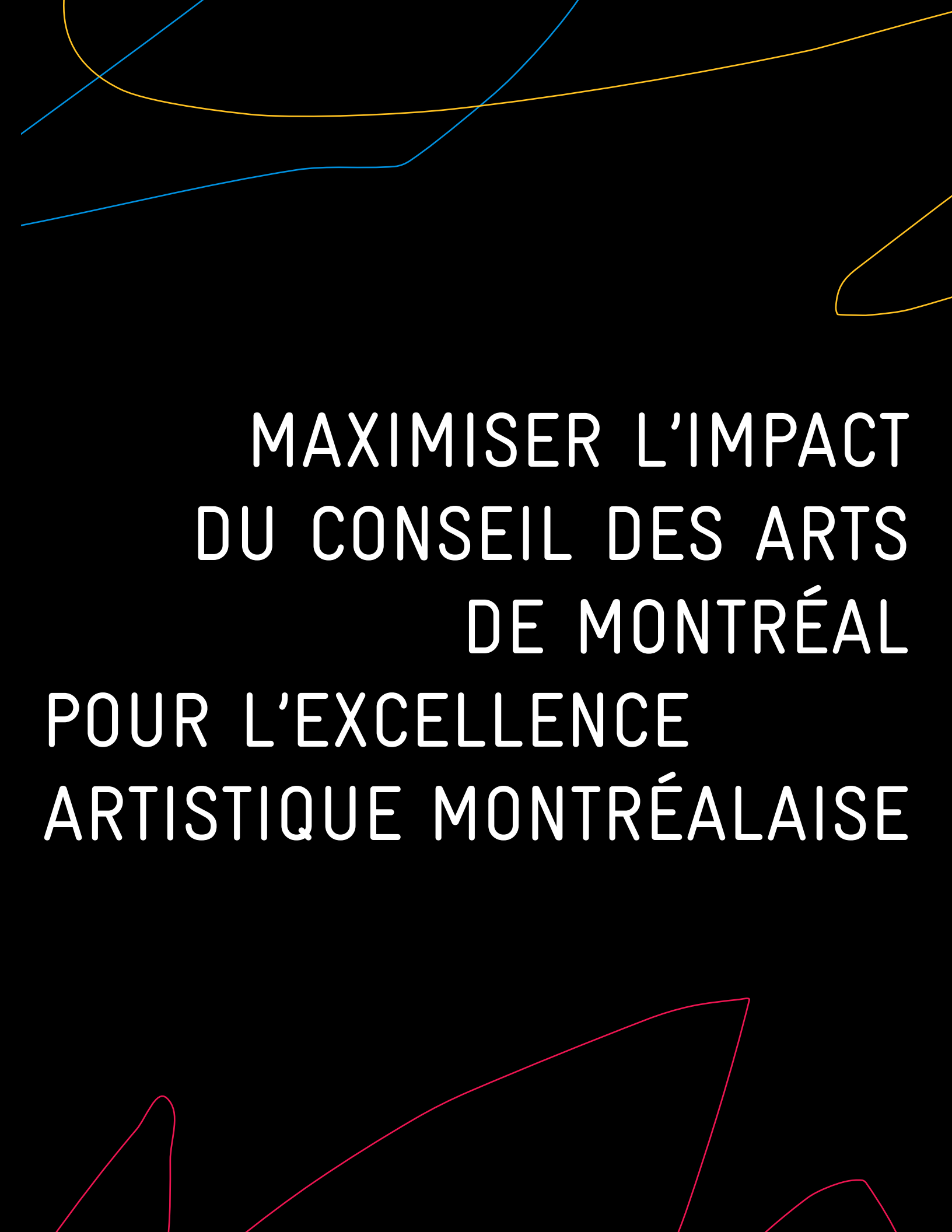
Clarté et objectivité des
critères d'évaluation, rigueur
des processus décisionnels,
circulation fluide des informations
et décisions, saine gouvernance

VISION

Comme leader et catalyseur du milieu artistique montréalais, le Conseil des arts de Montréal agit comme premier organisme de soutien et contribue ainsi au rayonnement de Montréal comme grande métropole culturelle du monde, reconnue ici et ailleurs pour sa vitalité artistique, son inclusion et sa capacité à innover.

En 2020, le Conseil aura atteint les éléments de vision suivants :

- + Reconnu pour sa proximité, sa représentativité et sa « synchronicité » avec le tissu culturel montréalais
- + Caractérisé par son ancrage local, sur l'ensemble du territoire de l'île
- + Connu et perçu comme le premier organisme de soutien pour accueillir les organismes et les projets, reconnu pour sa capacité à « faire arriver les choses »
- + Reconnu pour son rôle unique et fondamental comme catalyseur de l'écosystème artistique montréalais et québécois
- + Une pérennité assurée par des moyens conséquents avec ses ambitions



MAXIMISER L'IMPACT
DU CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL
POUR L'EXCELLENCE
ARTISTIQUE MONTRÉALAISE

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2020 DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES

1

Inclusion

Miser sur l'équité et la représentativité

2

Rayonnement

Reconnaître et soutenir la présence des artistes dans les quartiers et favoriser la diffusion locale, nationale et internationale

3

Innovation

Identifier et soutenir les nouvelles pratiques et la R et D

UNE GRANDE ACTION TRANSVERSALE

4

Renforcer notre rôle de catalyseur

Note :

Les actions sont déclinées selon une simple logique thématique et non hiérarchique.

Le plan d'action sera révisé sur une base régulière et mis à jour annuellement, selon les priorités du milieu et les allocations budgétaires.

NOS ACTIONS

1—

Inclusion

Miser sur l'équité et la représentativité

Après plus de 10 ans d'actions pour favoriser la diversité culturelle dans les arts, le Conseil des arts de Montréal souhaite adopter une approche inclusive qui prendra en considération les besoins des artistes issus des groupes sous-représentés dans notre société. Les artistes autochtones, anglophones, la relève et les artistes issus des communautés culturelles ont un apport considérable à la vitalité artistique de Montréal. Le Conseil veut participer au rayonnement de l'excellence des œuvres de la mosaïque du milieu artistique professionnel.

1.1—

Renforcer les liens avec les créateurs des communautés autochtones

- + Développer une concertation – consultation du milieu, formation d'un comité, représentativité au sein du Conseil
- + Acquérir et intégrer de nouvelles connaissances – revue de littérature, travail de terrain, ateliers, étude et partage sur les pratiques autochtones montréalaises
- + Déployer une stratégie de promotion (outreach) des programmes du Conseil auprès de cette clientèle

1.2—

Favoriser la diversité culturelle, incluant la diversité des pratiques, dans tous les secteurs artistiques

- + Assurer une meilleure représentativité de la diversité dans les instances décisionnelles et les productions artistiques
- + Accélérer l'intégration professionnelle des artistes
- + Participer à la reconnaissance des pratiques et des expériences professionnelles – sensibilisation auprès des associations, collaboration avec le milieu universitaire, etc.
- + Déployer une stratégie de promotion des programmes du Conseil
- + Faciliter et bonifier le soutien financier et la diffusion – encourager la participation aux initiatives art-philanthropie et consolider les initiatives spécifiques

1.3—

Reconnaître l'apport des créateurs anglophones à la vitalité artistique montréalaise

- + Former un comité de partenaires et identifier la contribution possible du Conseil
- + Déployer une stratégie de promotion des programmes du Conseil
- + S'assurer que les programmes et services du Conseil répondent aux besoins spécifiques des créateurs anglophones

1.4—

Viser une plus grande équité intergénérationnelle et appuyer la transmission (relève, compagnies intermédiaires, successions)

- + Faire un bilan, à l'interne et à l'externe, des actions et des programmes – collecte de données et consultation du milieu
- + Réfléchir et mettre en place les solutions retenues – recherche de partenaires, programme de parrainage entre organismes, etc.
- + Mieux accompagner les artistes et les organismes tout au long de leur cycle de vie – cartographie des ressources, perfectionnement, etc.
- + Favoriser les rencontres intergénérationnelles – échanges et mentorat

1.5—

Repérer, reconnaître et soutenir les pratiques dites inclusives qui favorisent l'implication des artistes et des travailleurs culturels et l'accessibilité aux arts et à la culture (les pratiques artistiques, de gestion et pour les publics sous-représentés)

- + Documenter et définir les pratiques inclusives en lien avec les besoins du milieu
- + Initier le dialogue avec les associations et organismes pertinents et rechercher des partenaires
- + Mettre en place des mesures favorisant l'intégration et le soutien de pratiques inclusives

1.6—

Favoriser l'atteinte d'un meilleur équilibre entre les genres, notamment pour la parité homme-femme, dans le milieu artistique

- + Former un comité de travail interne
- + Développer une politique paritaire et des incitatifs
- + Intégrer de nouveaux critères sur la parité à la gestion interne et dans les programmes de soutien
- + Sensibiliser les différentes clientèles du Conseil à cet enjeu et leur communiquer l'information sur les nouvelles normes de financement

1.7—

Alimenter la réflexion sur le patrimoine immatériel et déterminer les champs d'intervention possibles pour le Conseil

- + Documenter le concept de patrimoine immatériel et identifier les processus de sauvegarde et les mécanismes de protection en tenant compte des recommandations de l'UNESCO
- + Participer aux instances de concertation existantes sur le patrimoine pour connaître les actions réalisées à Montréal et les besoins du milieu
- + Identifier les différences et les similitudes entre la sauvegarde du patrimoine immatériel et la préservation du patrimoine artistique
- + Identifier les actions possibles du Conseil en partenariat avec le Conseil du patrimoine de la Ville de Montréal

1.8—

Veiller à un meilleur équilibre dans l'allocation du soutien au fonctionnement

- + Dresser le bilan des deux premiers exercices de mise à niveau
- + Identifier et mettre en place un processus clair, équitable et transparent pour l'attribution d'un soutien complémentaire à la subvention en cours de cycle
- + Communiquer ces informations à l'ensemble des organismes soutenus par le Conseil
- + Procéder à une réflexion continue sur les modalités, les normes et les critères du programme général de subventions

NOS ACTIONS

2—

Rayonnement

Reconnaître et soutenir la présence des artistes dans les quartiers et favoriser la diffusion locale, nationale et internationale

Avec le programme Conseil des arts de Montréal en tournée, le Conseil présente depuis 35 ans sur l'île de Montréal les œuvres de centaines d'artistes aux Montréalais. Le Conseil veut accroître et valoriser les événements artistiques qui émanent des communautés et qui rythment la vie de notre ville. Il souhaite aussi faciliter la participation des artistes montréalais aux missions économiques, commerciales ou culturelles à l'international et parfaire ses activités de reconnaissance des réalisations des artistes professionnels. Il vise par ailleurs à renforcer les liens entre les milieux artistique et de l'éducation.

2.1—

Accroître et valoriser les initiatives locales

- + Répertorier et cartographier les initiatives existantes en s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux
- + Former un comité de travail pour assurer le développement d'incitatifs et de nouvelles mesures de soutien
- + Mettre en place un programme ciblant les initiatives locales de type microbourses et bonifiant le soutien aux organismes du programme général qui développent des initiatives locales

2.2—

Augmenter le soutien à la diffusion locale et nationale - tournées et résidences

- + Bonifier et adapter l'offre du programme Conseil des arts de Montréal en tournée en tenant compte du portrait des publics actuels et des objectifs stratégiques
- + Faire un état des lieux de la diffusion – révision des ententes actuelles (partenariats municipaux), exploration des possibilités d'autres ententes (diffuseurs spécialisés)
- + Augmenter le nombre de résidences sur le territoire de l'île de Montréal et sur le plan régional - analyse des projets, programme Ponts culturels

2.3—

Devenir un partenaire sur le territoire montréalais pour renforcer les liens entre le milieu artistique et de l'éducation

- + Joindre les lieux de concertation existants en art-éducation, identifier les particularités de la réalité montréalaise et recenser les bonnes pratiques en art-éducation
- + Intégrer l'enjeu art-éducation dans la gouvernance et le fonctionnement général du Conseil
- + Mieux soutenir les initiatives art-éducation des artistes et des organismes

2.4—

Favoriser le rayonnement international des artistes montréalais

- + Faciliter la participation des artistes et organismes aux missions économiques, commerciales et culturelles
- + Favoriser l'échange de connaissances
- + Réfléchir à d'autres initiatives pour favoriser la présence des artistes montréalais à l'étranger

2.5—

Poursuivre la tenue d'activités de reconnaissance - Grand Prix et autres

- + Faire état des lieux des activités de reconnaissance en analysant les objectifs mandats et critères et les initiatives possibles avec les partenaires
- + Faire un bilan des prix et des bourses du Conseil
- + Promouvoir et mettre en valeur les prix

NOS ACTIONS

3—

Culture d'innovation

Identifier et soutenir les nouvelles pratiques et la R et D

Le Conseil veut rester à l'affût des nouvelles façons de faire dans le milieu artistique car nous devons soutenir les pratiques novatrices et favoriser l'appropriation du numérique dans toutes les disciplines. Le Conseil vise par ailleurs à montrer à quel point l'art joue un rôle déterminant dans le quotidien des Montréalais.

3.1—

Reconnaître et soutenir les nouvelles pratiques novatrices dans les organismes (pratiques artistiques, modèles de gestion, R et D)

- + Répertorier et cartographier les initiatives existantes en s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux
- + Former un comité de travail pour assurer le développement d'incitatifs et de nouvelles mesures de soutien
- + Mettre en place un programme ciblant les initiatives locales de type microbourses et bonifiant le soutien aux organismes du programme général qui développent des initiatives locales

3.2—

Favoriser l'appropriation du numérique

- + Faciliter le rapprochement entre les organismes artistiques et l'industrie des arts numériques
- + Lancer un programme accessible à toutes les disciplines pour des activités de coproduction
- + Soutenir l'acquisition des compétences technologiques par les organismes de tous les secteurs avec des services mobiles (brigade volante, ateliers de formation)
- + Soutenir et partager les initiatives de valorisation des données

3.3—

Développer un discours sur la valorisation des arts

- + Rassembler et diffuser les connaissances sur l'impact des arts sur la personne et les milieux de vie
- + Solliciter le soutien d'experts du milieu et établir des partenariats
- + Faire connaître l'impact des arts et développer argumentaire

NOS ACTIONS

4—

Renforcer notre rôle de catalyseur

Le Conseil joue un rôle de levier incontestable à Montréal de par sa proximité avec les artistes professionnels. Il veut aller à la rencontre des artistes plus souvent, les accueillir en grand nombre dans les studios à prix abordable de la Maison du Conseil des arts de Montréal et formaliser ses services de repérage et d'accompagnement.

4.1—

Faire davantage de repérage

- + Renforcer le travail sur le terrain en identifiant les acteurs-clés dans chaque discipline et en formalisant les activités de repérage
- + Identifier de nouvelles clientèles en concertation avec nos partenaires des autres paliers gouvernementaux
- + Faire connaître le Conseil auprès des nouveaux talents et développer des outils et des activités pour les rejoindre

4.2—

Accroître et reconnaître de façon formelle l'accompagnement aux artistes et organismes

- + Effectuer une analyse des services d'accompagnement existants
- + Baliser nos actions d'accompagnement par la création d'un programme équitable et transparent
- + Mettre en place un projet-pilote pour tester la mise en œuvre de la nouvelle politique

4.3—

Miser sur les services disponibles à la Maison du Conseil

- + Développer une politique tarifaire favorisant l'accueil et l'accompagnement des nouvelles clientèles
- + Faire connaître la Maison du Conseil des arts de Montréal aux nouvelles clientèles
- + Mieux intégrer les services de la Maison dans nos actions partenariales

4.4—

Encourager les partenariats – entrepreneuriat, affaires, associations, grandes institutions, économie sociale, etc.

- + Valoriser les réflexes d'affaires - prix entrepreneur culturel, projet d'incubateur/accélérateur d'entrepreneuriat, promotion des partenariats
- + Inciter la collaboration entre les organismes et avec les associations
- + Miser sur le rôle et l'expertise des grandes institutions pour développer de nouvelles initiatives
- + S'inspirer des modèles d'affaires de l'économie sociale pour identifier des pratiques innovantes

4.5—

Viser le développement d'une culture philanthropique forte au sein du milieu artistique montréalais

- + Se positionner comme un leader pour inspirer le milieu
- + Stimuler la culture philanthropique du milieu en travaillant avec des experts externes au développement d'un argumentaire
- + Favoriser le développement de la culture philanthropique chez les organismes et la professionnalisation du secteur

4.6—

Repenser l'organisation du travail à l'interne

- + Documenter les pratiques innovantes en milieu de travail et identifier les besoins spécifiques à l'interne
- + Former un comité de travail à l'interne et développer un plan d'innovation
- + Expérimenter et mettre en place le plan d'innovation

4.7—

Mesurer l'impact de nos actions sur le milieu artistique montréalais

- + Mettre en place une stratégie réaliste – circonscrire le champ d'action et l'amplitude des mesures
- + Développer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs
- + Lancer une première démarche d'évaluation complète d'une action et intégrer graduellement ce nouvel outil aux autres actions du Conseil
- + Mettre en place le nouvel outil, le faire connaître et apporter des changements à l'organisation interne